

Question Urbaine : TERRITOIRES et NUMÉRIQUE

L'espace loin de perdre son importance, joue un rôle essentiel dans l'avènement de la ville intelligente. Ce rôle renvoie au tournant spatial que connaissent les Technologies de l'Information et de la Communication.

Avec les modifications des lieux de travail et des conditions de mobilités, des espaces vont-t-ils être libérés?

Un travail de :
Lebrun Thibaut
Ogier Timothée
Papoz Hugo

Introduction

Aujourd'hui, les mobilités, l'hyper connexion, les datas, le wiki urba sont des termes devenu courant et surtout primordial dans le langage de l'urbaniste. Les TIC, technologies de l'information et de la communication donnent accès à un nombre d'informations en constante augmentation qui participe au développement de la ville de demain. Grâce aux technologies, à l'accélération de la vitesse de nos déplacements ou encore à l'évolution de nos méthodes de travail c'est tout le territoire qui est impacté. Quelle que soit l'échelle, il est nécessaires de prendre en compte mais plus encore de faire interagir ces critères pour développer, dessiner et créer l'espace urbain de demain.

L'intérêt pour nous futur urbaniste de tenter de répondre à cette question et surtout de s'informer sur l'évolution des espaces de demain. Les TIC et les évolutions de nos déplacements engendrent quels types d'impacts sur la production de la ville ? C'est un laboratoire de connaissances pour alimenter nos réflexions et penser la ville de demain.

C'est dans ce contexte assez large du rôle de l'espace en tant que tel dans la ville intelligente et au tournant spatial que connaissent les TIC que nous avons décidé de s'intéresser à la question suivante **“Avec les modifications des lieux de travail et des conditions de mobilités, des espaces vont-t-ils être libérés?”**

Dans un premier temps, il a été question de faire des liens entre espace, mobilités, travail et temporalités. Persuadé qu'il existe un lien entre ces éléments et le territoire de demain, les références théoriques et les références de projets suivantes sont le fruit de notre recherche. A la suite de nos références et d'une rapide contextualisation, c'est dans la conclusion que nous tenterons de répondre généralement à la question choisie.

1. Références Théoriques

Au-delà des modifications de lieux de travail et des conditions de mobilités, c'est l'ensemble de nos rythmes qui ont évolué. Rythmes et transports étant très fortement liés et de plus en plus en corrélation, pour répondre à notre question nous avons cherché à savoir comment cette évolution c'est retranscrite.

Le premier constat est que les nouveaux rythmes urbains, qui sont les symptômes de l'évolution de notre société ont fortement contribué à l'évolution de nos temporalités de déplacement. En France, il existe le conseil national des transports (CNT). Dans un rapport rédigé par le président directeur général de la RATP, il est question des conséquences sur les transports de tous ces changements de modes et de rythmes de vie.

Dans les exemples des parties traitées par ce rapport on peut citer, "les territoires attractifs" ; "Les technologies aménagent les territoires" ou encore "Rythmes urbains et temps des métropoles".

Cette référence théorique constitue une base d'éléments sur laquelle s'appuyer pour tenter de répondre à notre question. Convaincu que les conditions de mobilités, leurs temporalités et par conséquent nos lieux de travaux ont une influence sur l'espace.

Cet article est une source d'informations conséquentes en matière de changement des rythmes de transport, de redéfinition des rythmes urbains mais aussi de l'évolution même de nos rythmes de vie.

<https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/024000522.pdf>

" Conseil National des Transports CNT" Rapport de Mr Jean-Paul Bailly PDG de la RATP.

Dans le même thème et toujours en tant que référence théorique, le dialogue entre deux spécialistes des transports de la ville et du territoire apporte de la matière à notre réflexion. Il s'agit d'une interview portée par l'université Paris-Est-Marne-La-Vallée intitulée :

" Ville, Transport et Territoire, Quoi de neuf ?"

"Regards croisés de deux spécialistes en la Regards croisés de deux spécialistes en la matière, Frédéric de Coninck et Francis Godard."

[http://www.u-](http://www.u-pem.fr/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/fichiers/UPEMLV/Universite/Com)

[pem.fr/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/fichiers/UPEMLV/Universite/Com](http://www.u-pem.fr/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/fichiers/UPEMLV/Universite/Com)
[muniques_presse/Interview_Pole_Ville_fevrier.pdf&t=1547500455&hash=e3cd965ccebcb469b012d57b1f78a9e14cc47c1cd](http://www.u-pem.fr/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&file=fileadmin/fichiers/UPEMLV/Universite/Com)

Dans cette interview il est principalement question du territoire de demain, et plus globalement de notre propension à vivre dans des territoires urbains connectés et toujours en évolution.

Référence théorique autour des créations d'espaces de Coworking, de leur création à leurs impacts sur le territoire et l'offre foncière de demain : Article du journal "le moniteur sur l'impact du coworking sur le territoire et l'offre foncière;

<https://www.lemoniteur.fr/article/le-coworking-a-la-conquete-des-regions.1954029>

La notion de Tiers lieux

“Tiers lieux et plus si affinités”, Antoine BURRET, 23 janvier 2015

Qu’est-ce que les tiers lieux ?

C’est un espace ouvert multifonctionnel. Il est à mi-chemin entre le domicile et travail. On y retrouve des espaces de travail, de espaces récréatifs et même dans certains projets des logements comme c’est le cas le projet des Grands voisins à Paris. Ils sont souvent utilisés dans des logiques temporelles courtes par l’urbanisme temporaire et transitoire. Dans cette notion ce qui nous rattache à la ville numérique est la nouvelle façon de penser la ville en réhabilitant des lieux en friches sans en créer de nouveaux. C’est une logique moins consommatrice d’espace et plus durable. Ces espaces qui accueillent de nouvelles fonctions se voient davantage connectés. En effet, on y installe généralement des espaces ouverts tels que des lieux de coworking ou des fablabs. Ce sont des espaces connectés, utilisant des moyens numériques de communication et de production. Les espaces de coworking permettent de libérer des espaces de bureau dont certaines entreprises et notamment les startups n’ont pas besoins de manière permanente grâce au télétravail. Le tiers lieu au travers du numérique permet de connecté l’utilisateur à sa communauté de travail. Une critique de ce modèle est qu’il a généralement des difficultés à trouver son modèle économique et à atteindre une taille suffisante pour perdurer. Il manque également d’organisme national qui permettrait de gérer et d’accompagner ces structures en apprenant des autres. Ces structures sont souvent gérés par des associations et le manque de formation du personnel peut se faire ressentir surtout si le projet prend de l’ampleur.

Dynamiques d'évolution des espaces et des campus universitaires à l'heure du numérique,
Florence Kohler, page 21 à 28

<https://www-cairn-info.sidnomade-2.grenet.fr/revue-administration-et-education-2017-4-page-21.htm>

Le patrimoine immobilier universitaire connaît des transformations importantes ces dernières années. L'attention plus forte accordée à la qualité de vie des étudiants, les nouveaux outils numériques ou encore les enjeux économiques ou environnementaux en sont les moteurs principaux.

Les campus universitaires de demain seront bien souvent les campus d'hier mais réhabilités. Il n'est plus questions aujourd'hui de construire à tout va.

Aujourd'hui on se dirige plutôt vers des amphithéâtres plus petits et interactifs. En effet avec de plus en plus de cours à distance avec l'utilisation d'outils numériques, comme la visioconférence, nul besoin d'avoir de grands amphis. De plus les amphithéâtres aujourd'hui doivent être équipés de wifi, de prises électriques ...

C'est article de Florence Kohler porte donc sur une réflexion des campus universitaire d'aujourd'hui et de demain, dont les modifications de travail, tourné vers le numérique notamment vont libérés de l'espace.

2. Références de projets

Références historiques de projet d'un concept à l'origine de la question ;

Le coworking est une nouvelle manière d'aborder le lieu de travail. Il s'agit d'un site ou les conditions de travail se veulent plus conviviale et ou un ensemble de services sont représentés pour offrir aux usagers une haute qualité de productivité. Avec l'augmentation des rapidités de déplacements, les nouvelles mobilités et l'évolution de l'espace métropolitain le coworking est un des nouveaux concepts qui bousculent l'espace urbain et péri urbain d'aujourd'hui. Voilà pourquoi les références suivantes retracent l'idée du concept, sa naissance et son évolution. Il y a aussi en dernier lieu un article de presse écrit il y a peu faisant état de ce phénomène et de son lien dans les nouvelles opérations urbaines foncière et aussi son implication dans le développement des régions. Il est important de situer, et d'être au courant de l'évolution de ces nouveaux espaces qui vont participer à la construction des territoires de demain. Les enjeux de connexion, de mobilité et d'emploi sont très liés à ce genre de concept c'est pourquoi ces références sont importantes dans la construction de notre réponse.

L'histoire du Coworking et les premiers lieux avec leur identité ;

<https://www.le144-coworking.fr/blog/histoire-coworking/>

Le premier projet d'espace de coworking Français toujours en activité ;

<https://www.ecoworking.fr/>

Les grands voisins



<http://lesgrandsvoisins.org/leprojet-2015-2017/>

Le projet des grands voisins part d'un constat simple et d'une envie de réaliser des économies. En 2012, lorsque l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul à Paris ferme cela représente des centaines de chambres vides ainsi qu'un grand nombre de mètres carrés inexploités. Dans le temps qui se situe avant les travaux les coûts sont extrêmement élevés en termes d'entretiens et de gardiennage. Une solution a donc été mise en place dans une logique d'urbanisme transitoire. Ce projet se compose en saisons, c'est à dire que la mairie de Paris accorde un bail d'une première durée de deux ans aux associations qui font vivre le lieu puis il sera renouvelé par la suite suivant l'avancée des travaux du site. La première saison s'est achevée en 2017 (2015-17), la mairie a reconduit le bail jusqu'en 2020 pour une deuxième saison. Ce projet est porté par des subventions publiques et privées mais surtout par trois associations, Yes We Camp, Plateau urbain et Aurore. Le projet des grands voisins accueille une mixité de fonctions entre hébergements de personnes dans le besoin (600 lors de la première saison) et accueil de 250 associations, artistes, startups et artisans. Le projet compte également des espaces de coworking, un restaurant ainsi que des commerces. Cette mixité des fonctions mais aussi des groupes sociaux permet de mettre au cœur du projet la notion de partage qui est favorable à l'innovation. Cependant le projet des grands voisins comporte une limite majeure qui est la temporalité du projet. En effet il contient une date de péremption qui est celle de la réalisation du projet auquel il pallie. Les mobilités, les connexions qu'il a créées vont devoir se déplacer vers d'autres lieux ou disparaître.

Nous avons choisi ce projet en référence aux tiers lieux innovants et donc aux nouvelles formes des lieux de travail. C'est une façon intelligente de concevoir la ville de demain celle qu'on qualifie de numérique, la ville intelligente.

Autres exemples de tiers lieux :

- La Cité fertile (Pantin)
- Les Grands Voisins (Paris XIVe)
- Ground Control (Paris XIIe)
- Le 6b (Saint-Denis)
- Shakirail (Paris XVIIIe)

Plan de mobilité du site d'une célèbre compagnie d'assurance :

Le projet a pour but de fusionner sur un même site, deux sites de 200 et 300 salariés chacun. Mais le site qui accueillait déjà 300 salariés ne contenait pas assez de places de parking. Il était donc essentiel de revoir les modes de déplacements des employés.

Donc c'est un projet qui répond totalement à la question posée de par les modifications des lieux de travail d'abord en fusionnant deux sites d'une même entreprise sur un même espace, mais aussi avec le développement du télétravail, comme nous allons le voir plus tard, puis avec les nouvelles conditions de mobilités.

L'utilisation des technologies a été mise en avant avec notamment la géolocalisation afin de comparer les lieux d'habitations des salariés par rapport au site. Ceci a ensuite permis de mettre en place une plateforme afin de mettre en relations les covoitureurs.

Les grands axes retenus pour le plan d'action sont :

- inciter à la pratique des modes de déplacements doux (en installant de douches, des vestiaires, des abris à vélos notamment)
- favoriser l'utilisation des transports en commun (avec des aides financières notamment)
- développer la pratique du covoiturage (en développant une application par exemple)
- optimiser les déplacements et sensibiliser les covoitureurs, en favorisant le télétravail ou en développant une application visant à informer du taux de remplissage du parking par exemple.

La pratique du covoiturage, des transports en communs, des déplacements doux, comme le vélo, pour se rendre au travail mais aussi le développement de la pratique du télétravail sont autant de facteurs qui nous permettent de retenir ce projet en tant que projet qui répond totalement à la question posée.

https://ekodev.com/blog/On-en-parle/Un-exemple-de-plan-de-mobilite-reussi?fbclid=IwAR3b8QiaUXTXCmHk76i22fv6lj4vv_iAAAt8r1EMS1evys9ynWE7m2g1E720

Conclusion

A la suite de nos recherches il n'est pas ressorti que les nouvelles formes de mobilités créent de ment nouveaux espaces. Cependant indirectement on s'aperçoit qu'il existe de nouvelles pratiques d'aménagement qui redéfinissent les lieux de travail. La redéfinition des usages de lieux existants permet d'adapter d'anciens lieux à de nouvelles propriétés. En s'appuyant sur nos références on remarque que de nouveaux espaces à proprement parlé ne sont pas créés, néanmoins certains lieux voient leurs identités modifiées. Matériellement cela se traduit dans l'espace par le réemploi et non pas par une stratégie d'étalement ou de consommation de l'espace. En amont de nos recherches il paraissait évidemment que les nouvelles formes de mobilités liées au travail créent de nouveaux espaces cependant il ressort que construire la ville de demain s'appuie sur des logiques de réemploi des structures déjà existantes. C'est penser intelligemment la ville de demain, numérique dans ses déplacements, connexions, infrastructures et la gestion des espaces pour la rendre la plus intelligente possible.

Bibliographie

- *Bonnet M., Desjeux D., 2000, Les territoires de la mobilité*
- *Mobilité, numérique, évolution des modes de travail et nouveau lieux - l'œuf et la poule par Stéphanie Auxenfans*
- *Le phénomène des « tiers lieux » s'impose à l'Etat, Laetitia Van Eeckhout, Le monde, 19/09/2018*
- *“ Conseil National des Transports CNT” Rapport de Mr Jean-Paul Bailly PDG de la RATP.*
- *Castells M., 2006, de la ville aux réseaux*
- *Castells M., 2000, l'ère de l'information*
- *Kohler F., 2017, Dynamiques d'évolution des espaces et des campus universitaires à l'heure du numérique*
- *Briole A., Rascol-Boutard S., Lauraire R. (1999), La mobilité des créateurs d'entreprises Rmistes, CREGO/ORHA, IAEd*
- *Bourg D, Dartiguepeyrou C. et al, Les Nouveaux Modes De Vie Durables. S'engager Autrement, Editions De Bord de L'Eau, 2016*
- *Montpellier, Université de Montpellier 2 in : Mignot D., Rosales-Montano S. (2006)*

Sites internet

- <https://www.demainlaville.com/coworking-redessine-defense/>
- <https://labo.societenumerique.gouv.fr/2018/03/26/coworking/>
- <https://www.ecoworking.fr/>
- <https://www.lemoniteur.fr/article/le-coworking-a-la-conquete-des-regions.1954029>
- <https://www.le144-coworking.fr/blog/histoire-coworking/>
- <https://zevillage.net/teletravail/innovations-demoder-teletravail-coworking/>
- https://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/espace-presse/cp/2018/20180209_cp_5-projets-tiers-lieux-innovation.pdf